

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS.

1° Quelles sont les chapelles publiques de votre paroisse ? La chapelle de Queloudoaré et celle de St Gildas. —

2° Quel est le vocable de chacune de ces chapelles ? Notre Dame de Bonne Nouvelle de la 1^{re} et St Gildas de la 2^e —

3° Quelles sont les chapelles érigées en Chapelles de Secours, en vertu d'une Ordonnance royale ou d'un Décret impérial ? Il n'y en a point.

4° Quelles sont les chapelles particulières qui, ayant accès sur la voie publique et remplissant d'ailleurs les autres conditions voulues, ont été autorisées par l'Evêque diocésain ? Il n'y en a point.

5° Quelles sont les chapelles Domestiques ou Oratoires privés de votre paroisse, où l'on dit la Sainte-Messe, en vertu d'un Indult Pontifical ? Il n'y en a point.

6° Quelle est la date de l'Indult ? —

7° Quelle est la personne au nom de laquelle il a été accordé ? —

8° Ces Oratoires sont-ils pourvus d'ornements convenables et de toutes les couleurs liturgiques ? —

9° Les Pierres sacrées sont-elles en bon état ? Oui.

NOTA. — Les renseignements demandés ci-dessus, devront être consignés sur la présente feuille qui devra être renvoyée, sans retard et sous bande, à l'Evêché.

MM. les Curés et Recteurs qui seraient en retard pour l'envoi à l'Evêché des Registres de leurs paroisses, sont invités à les y adresser au plus tôt.